

PRÉSIDENTIELLES 2014

Le plan de Bouteflika

En une semaine, Abdelaziz Bouteflika a renversé la situation à son avantage et bouleversé la scène politique nationale. «Je vous informe que je vais me représenter et vous ordonne de commencer à préparer le terrain.» C'est ce qu'a clairement signifié Bouteflika, il y a une semaine, à ses proches collaborateurs, Abdelmalek Sellal et Ahmed Gaïd Salah et que nous tenons de source sûre.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - C'est à partir du 3 septembre que Bouteflika commençait d'ailleurs à recevoir presque quotidiennement ces deux responsables et c'est au cours de ces rencontres que tout s'était décidé. Et c'est parce qu'une partie de l'armée, son noyau dur en fait, s'est clairement prononcée pour la perspective d'un quatrième mandant, que les choses ont pris une accélération brutale et inattendue.

Il fait jouer Gaïd Salah contre ses adversaires et, rapidement, il opère d'importants changements à l'intérieur même de l'armée qui feront du chef d'état-major le seul patron. «Le Président a agi vite et fort pour s'épargner toute mauvaise surprise en cours de route. A sept mois des présidentielles, il fallait tout reprendre en main», nous confie-t-on dans l'entourage immédiat de Abdelaziz Bouteflika.

Même si cela n'est pas encore de notoriété publique, la candidature de Bouteflika pour sa propre succession ne fait pas aucun doute. «Des consignes claires ont été même données pour préparer le lancement

d'une campagne électorale sur le terrain», nous confie-t-on encore.

Bouteflika l'a, lui, entamée déjà à sa manière. Mercredi dernier, à l'occasion du remaniement du gouvernement, il plaça des hommes à lui, des proches et fidèles aux secteurs-clés qui font les élections : Tayeb Belaïz à l'Intérieur, Tayeb Louh à la Justice et Abdelkader Messahel à la Communication. «Ce n'est que le début !» commente encore notre source.

Dans les tout prochains jours, en effet, Bouteflika opérera de vastes autres changements et à tous les niveaux : les walis, les ambassadeurs, les magistrats, les médias publics, mais aussi et surtout, l'armée. Notre source n'écarte pas, d'ailleurs, la nomination d'un nouveau chef d'état-major de l'ANP.

«C'est l'actuel directeur général de la DGSN, le général major Abdelghani Hamel qui est fortement pressenti à ce poste», nous révèle même notre source. Jamais, depuis son accession au pouvoir suprême, le 15 avril 1999, Abdelaziz Bouteflika n'est allé aussi loin : un véritable passage en force «inauguré» avec



Abdelaziz Bouteflika.

l'affaire du FLN et de Amar Saïdani et qui n'épargne pas l'ANP et les services de sécurité.

C'est une «descente» d'une véritable bête blessée qui sera fatale y compris à des «proches» comme Amar Tou et Rachid Harraoubia soupçonnés d'avoir «trahi» pendant le long séjour parisien de Bouteflika.

Gravement malade et fortement diminué sur le plan physique, Bouteflika sait parfaitement que seule une position dominante au sein du pouvoir peut le sauver. L'homme, qui ne s'est jamais imaginé en dehors

du pouvoir, y compris pour cause de maladie, ne reculera devant rien pour rempiler en 2014.

D'ores et déjà, consigne est également donnée pour le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, pour préparer, «le plus tôt possible», la révision de la Constitution, apprenons-nous encore de même source.

Cette révision, qui se fera à travers la convocation des deux Chambres du Parlement, prévoit deux choses essentielles : un poste de vice-président désigné, doté de larges prérogatives,

notamment, celle de poursuivre le mandat présidentiel en cas d'empêchement pour une raison quelconque du Président. «Ce sera Abdelmalek Sellal, le vice-président, à partir de 2014 bien entendu.» Autrement dit, on aura la même configuration, en vigueur depuis le 27 avril 2013, notamment avec un Président «présent mais effacé» et un Sellal qui gère tout au quotidien. Tout cela, pour le seul et unique objectif de mourir président de la République et non pas comme ex-Président.

K. A.

APRÈS LE REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT

La révision constitutionnelle, prochain chantier de Bouteflika

Le plan de bataille du Président Bouteflika, dont la soldatesque a été désignée mercredi et passée en revue le lendemain, intègre assurément le dernier pan des réformes politiques annoncées au printemps 2011, en pleine tempête arabe. Le projet, mis en branle avant qu'il ne soit contrarié par la maladie qui surprit Bouteflika le 27 avril dernier et la longue convalescence qui s'en est suivie, a toutes les chances d'être mené à terme avant la prochaine présidentielle.

Sofiane Aït Ifflis - Alger (Le Soir) - Les appels désespérés d'une Louisa Hanoune, la patronne du PT, à différer la révision de la loi fondamentale pour l'après-présidentielle d'avril 2014 risquent fort bien de ne pas être entendus cette fois-ci.

Le président de la République, que d'aucuns donnaient pour politiquement fini, vient de faire comprendre qu'il entend livrer bataille jusqu'au bout.

Le remaniement ministériel, opéré mercredi, laisse déceler chez Bouteflika une volonté entêtée à préserver le pouvoir, pour lui et pour son clan. Sa stratégie serait, donc, d'agir à un moment où tout le monde l'attend le moins, ses adversaires

notamment.

L'option est désormais déclinée : se maintenir. Un schéma à deux variantes non exclusives : si ce n'est une quatrième réinvestiture de suite en avril 2014, à tout le moins une prolongation de mandat à travers un subterfuge constitutionnel, au demeurant évoqué à maintes reprises comme une forte probabilité, à savoir l'amendement de la durée du mandat présidentiel qui passerait du quinquennat au septennat.

De la sorte, Bouteflika prolongerait son règne, déjà long de 15 ans, de 2 années supplémentaires. On ne sait pas de quoi est faite la copie mise en forme par la commission nationale installée à cet effet, mais si



Siège du Conseil constitutionnel.

cette dernière a retenu le passage du septennat, la révision constitutionnelle interviendrait, donc, forcément avant l'arrivée de l'échéance de la présidentielle. A se fier à ce qui a été dit et écrit, pareil remodelage constitutionnel s'accompagnerait de la création du poste de vice-prési-

dent. Par un tel réaménagement de la loi fondamentale, le Président Bouteflika escompte soustraire la question de sa succession à l'incertitude des conjonctions politiques. Et au cas où Bouteflika délaisserait l'option du septennat, la création du poste de vice-président, vec-

teur cardinal de la révision de la Constitution, inciterait Bouteflika à aller vite en besogne.

Sa santé déclinante et son âge avancé le contraignent à jouer le contre-la-montre. Il ne dispose tout au plus que d'un petit semestre pour deux examens cardinaux. Car à la révision de la Constitution succèdera immédiatement, s'il ne se résume pas à une prolongation de mandat, Bouteflika devra enchaîner par l'organisation de l'élection présidentielle, à laquelle tout semble indiqué qu'il participera comme candidat à sa propre succession.

En tout cas, que ce soit pour l'une ou pour l'autre des deux étapes, le président de la République a désormais balisé le terrain, en nommant de proches fidèles aux ministères de souveraineté dans le deuxième gouvernement Sellal.

Et avec un FLN domestiqué, Bouteflika a quasiment réuni le personnel devant assurer, sauf grande surprise, la réussite de ses entreprises.

S. A. I.